



Projet PROMES

PROjet régional de prévention des IAS dans le secteur MEdico-Social

Collaboration ARS GE et CPias GE
pour la mise en place d'EMH en Grand Est (2021 – 2023)

Visioconférence Cpias Bretagne 15 Juin 2021



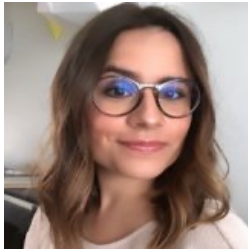
Dr Florence LIEUTIER-COLAS
Dr Loïc SIMON

Contexte

- En 2020, la crise sanitaire due au Sars-CoV-2 a majoré les demandes d'appui des établissements sanitaires (ES) et établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans le domaine de la prévention du risque infectieux.
- Si certains établissements ont pu bénéficier de l'appui d'une équipe opérationnelle en hygiène (EOH), d'autres se sont sentis très démunis.
- Fort de ce constat, la Directrice Générale de l'ARS Grand Est a confié au CPias GE une mission de 3 ans (2021-2023) dont l'objectif est de renforcer l'appui territorial dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins (PIAS) afin de pouvoir apporter à chaque structure médico-sociale une aide opérationnelle pérenne.



Présentation de l'équipe



Marina PEREIRA-COLOT

IDE hygiéniste, prévention et
contrôle de l'infection
1 ETP dédié au projet



Olivia ALI-BRANDMEYER

Biostatisticienne

Dr Loïc SIMON
Responsable du CPias GE



Dr Florence LIEUTIER-COLAS

Pilote du projet
Pharmacien PH hygiéniste
0,5 ETP dédié au projet



Julien CLAVER
Informaticien



Nathalie JOUZEAU

Infirmière hygiéniste, prévention et
contrôle de l'infection



Actions et calendrier

Pour contribuer à l'objectif général du projet, le CPias Grand Est s'est engagé à mener les 5 actions suivantes :

Action 1: Réaliser un état des lieux exhaustif des ressources en hygiène et en prévention des infections associées aux soins à disposition des ES et ESMS dans le Grand-Est, ce qui permettra de cartographier l'existant et les besoins de renfort.

Questionnaire en ligne ouvert du 01/04 au 02/05. Synthèse rendue 02/06/2021.

Action 2 : Réaliser un état des lieux concernant les dispositifs d'équipes mobiles d'hygiène dédiées aux ESMS dans les autres régions métropolitaines

Synthèse rendue le 31/03/2021 .

Action 3: Réaliser une synthèse des différents dispositifs et proposer des scénarios d'organisation régionale

Le 30 juin 2021 au plus tard

Action 4: Poursuivre l'appui opérationnel du CPias GE aux ESMS dans le cadre de la pandémie de COVID-19, mais aussi de la prise en charge d'autres IAS

Permanent

Action 5

Assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.

A partir de septembre 2021



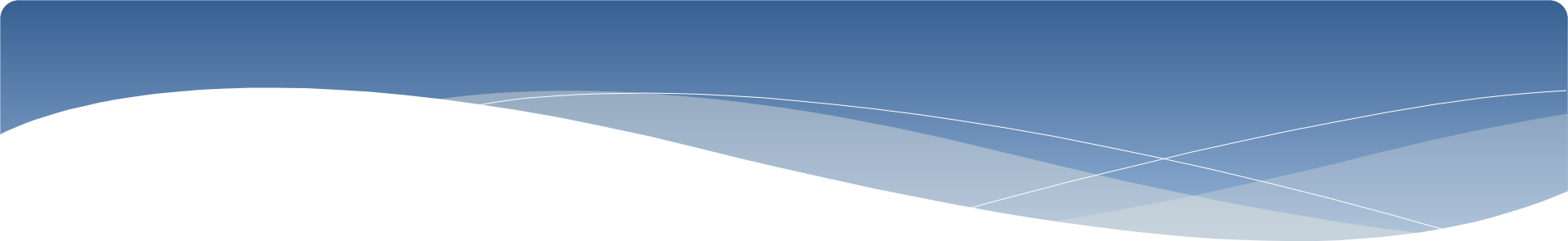
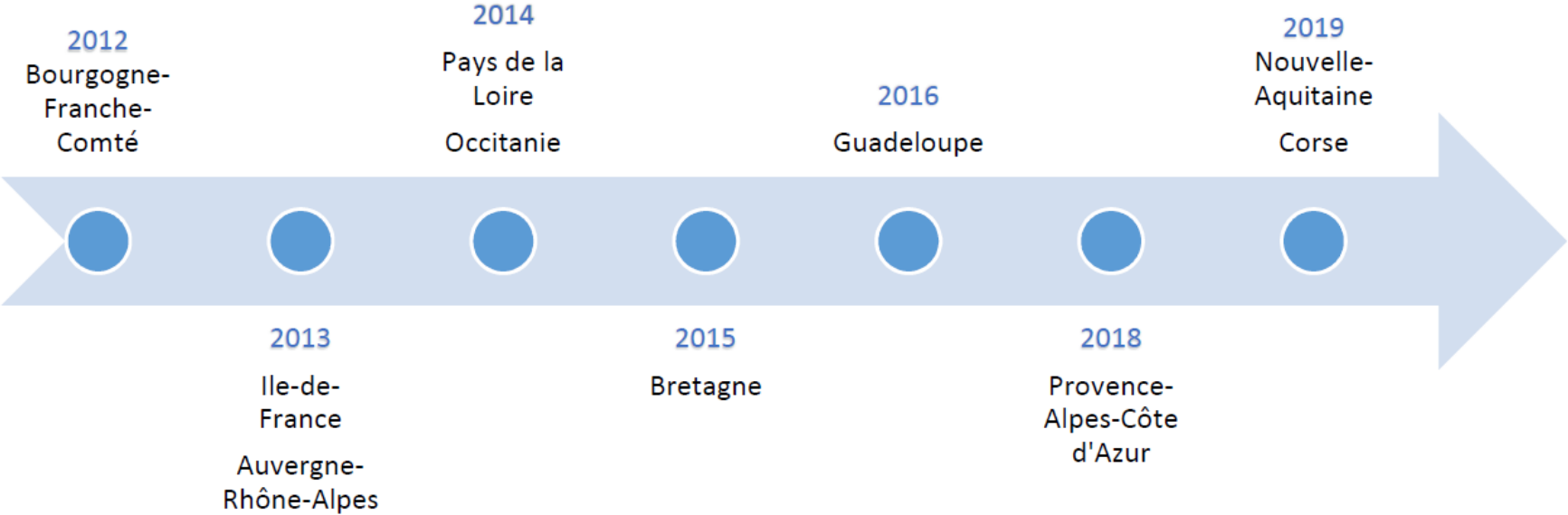
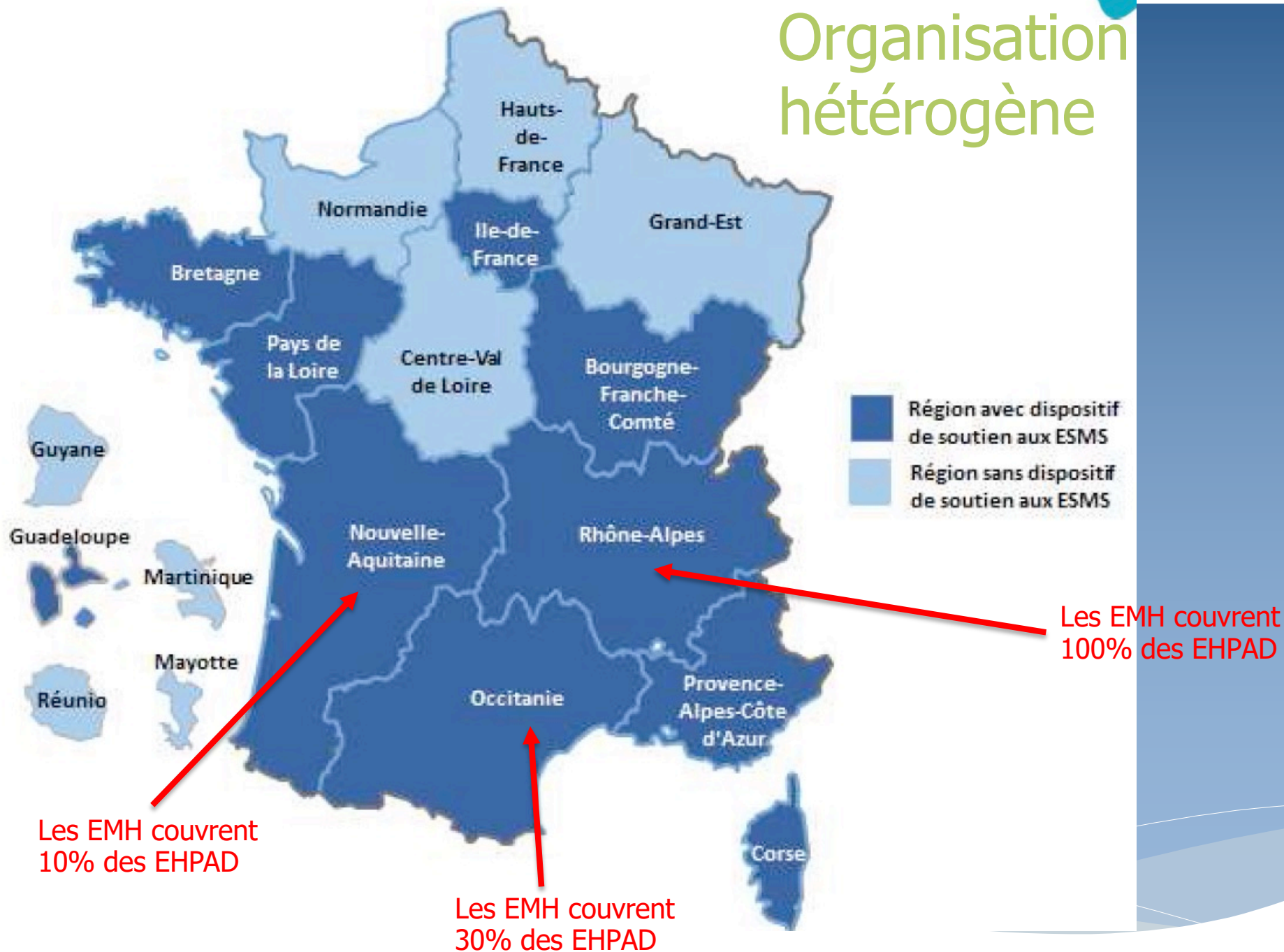


Figure 2 : Ancienneté des dispositifs de soutien aux ESMS



Organisation hétérogène



Très grande variabilité en ETP par EMH et par région...

- * Point d'attention

Un temps médical PH dans l'EMH est indispensable pour appuyer au niveau régional, et sur site auprès de la direction des ESMS et du médecin coordonnateur, les messages et les actions à mettre en œuvre pour la prévention de la transmission croisée et le bon usage des antibiotiques, afin de renforcer si besoin les messages portés par l'IDE hygiéniste.

- * Etat des lieux en région

Les ETP nécessaires à chaque EMH sont calculés en nombre de lits d'ESMS ou en nombre d'ESMS.

- * Modèle ARA : 1 ETP PH + 1,8 IDEH et 0,2 ETP de secrétariat pour 3000 lits d'EHPAD
- * Modèle Occitanie : 1 EMH par GHT = 0,5 ETP PH + 1 ETP IDEH pour 1500 lits d'EHPAD
- * Modèle BFC : 1 ETP IDEH pour 13 ESMS maximum
- * Modèle NA : 1 DMH = 0,2 ETP PH et 1 ETP IDEH pour 15 à 20 EHPAD
- * Modèle Hauts de France : 1 ETP IDEH pour 14 EHPAD
- * Modèle en Bretagne : 1 ETP IDEH pour 10 EHPAD

Action 2. Benchmarking national EMH

Dix régions sur 17 disposaient d'une organisation avec des EMH constituées en 2020, les organisations et **l'implication du CPIas et de l'ARS peuvent varier d'une région à l'autre.**

Le périmètre de ces équipes est centré sur le **secteur des EHPAD** et peut ne pas couvrir tous les établissements de la région.

Elles sont majoritairement composées de temps **PH et IDEH.**

Le financement est variable d'une région à l'autre et peut reposer sur la participation financière des EHPAD.

- **En ce qui concerne la crise COVID-19, l'ensemble des CPIas, dont la région est dotée d'EMH, soulignent l'apport de ces EMH et l'aide apportée à la gestion des épidémies. Elles semblent avoir été un réel soutien pour les ESMS.**



Action 1. Etat des lieux en Grand Est

Identifier les besoins de couverture par les EOH auprès des EHPAD, MAS, FAM pour dimensionner les besoins

- Préciser par **ES l'état des effectifs en praticiens et soignants hygiénistes**
- Identifier les **ESMS couverts par chaque EOH d'établissement**

Méthode

- **Produire une cartographie la plus exhaustive possible des ESMS bénéficiant de l'appui d'une EOH et ceux sans appui**
- **Prendre en compte les initiatives locales pré-existantes**



Cartographie en GE



Le CPias GE a développé **une application** qui permet de recueillir les informations auprès des ES et des ESMS sur les **ressources disponibles en appui opérationnel en hygiène et PIAS en GE**.

Disponible via <https://hygmap.cpias-ge.fr/inscription>

L'enquête visait à recueillir les informations suivantes :

- Pour les ES, membres EOH, membres en renfort dédié aux ESMS, ESMS concernés, temps dédié en h/3 mois, et interventions menées, référent en antibiothérapie ;
- Pour les ESMS, membres du renfort dédié en PIAS, temps dédié en h/3 mois et interventions menées, référent en antibiothérapie.

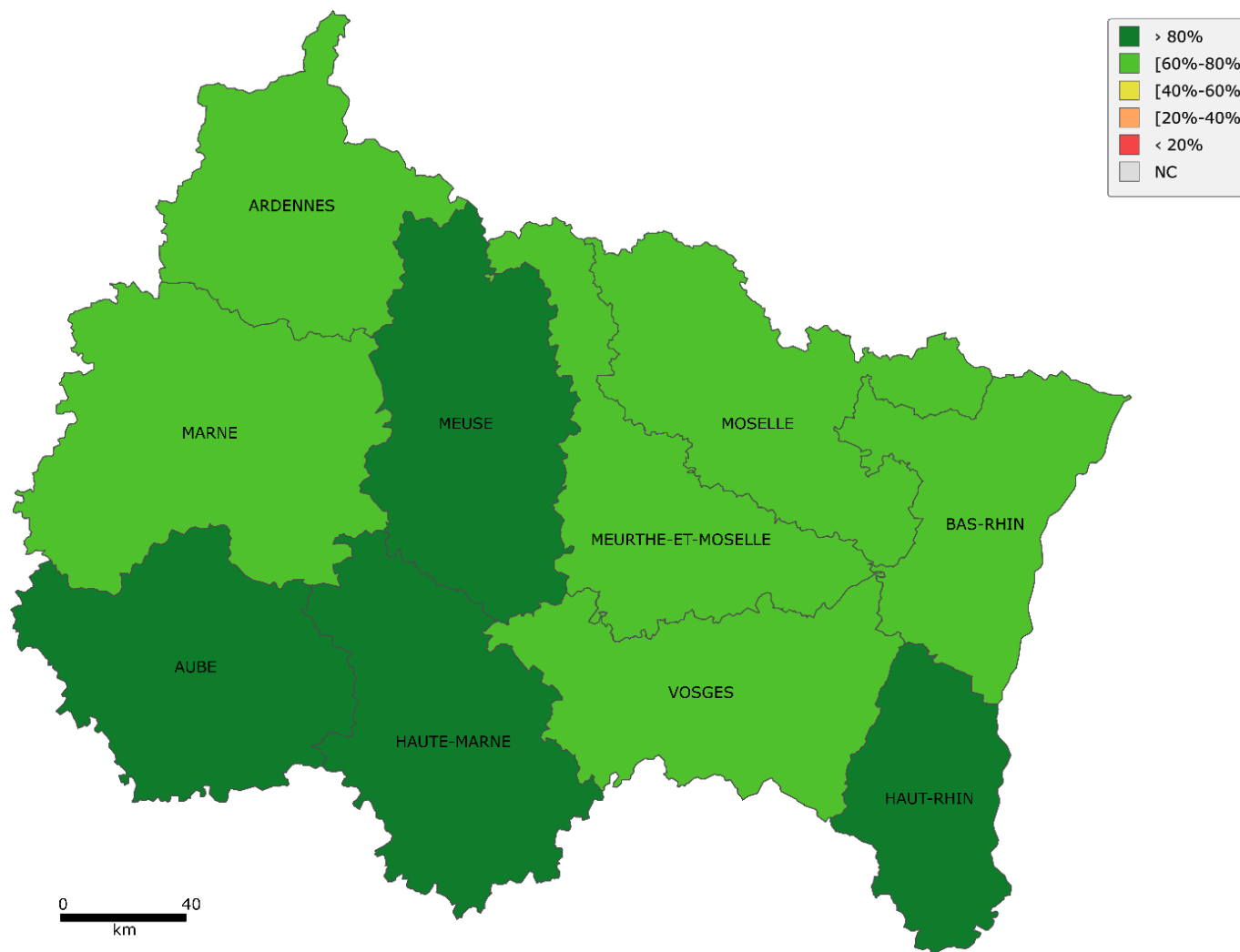
L'enquête était ouverte jusqu'au 2 mai 2021

Afin d'augmenter encore **l'exhaustivité du recueil**, nous avons inclus les **données PAO-COVID en EHPAD** : « Votre structure bénéficie de l'expertise d'une EOH ? »



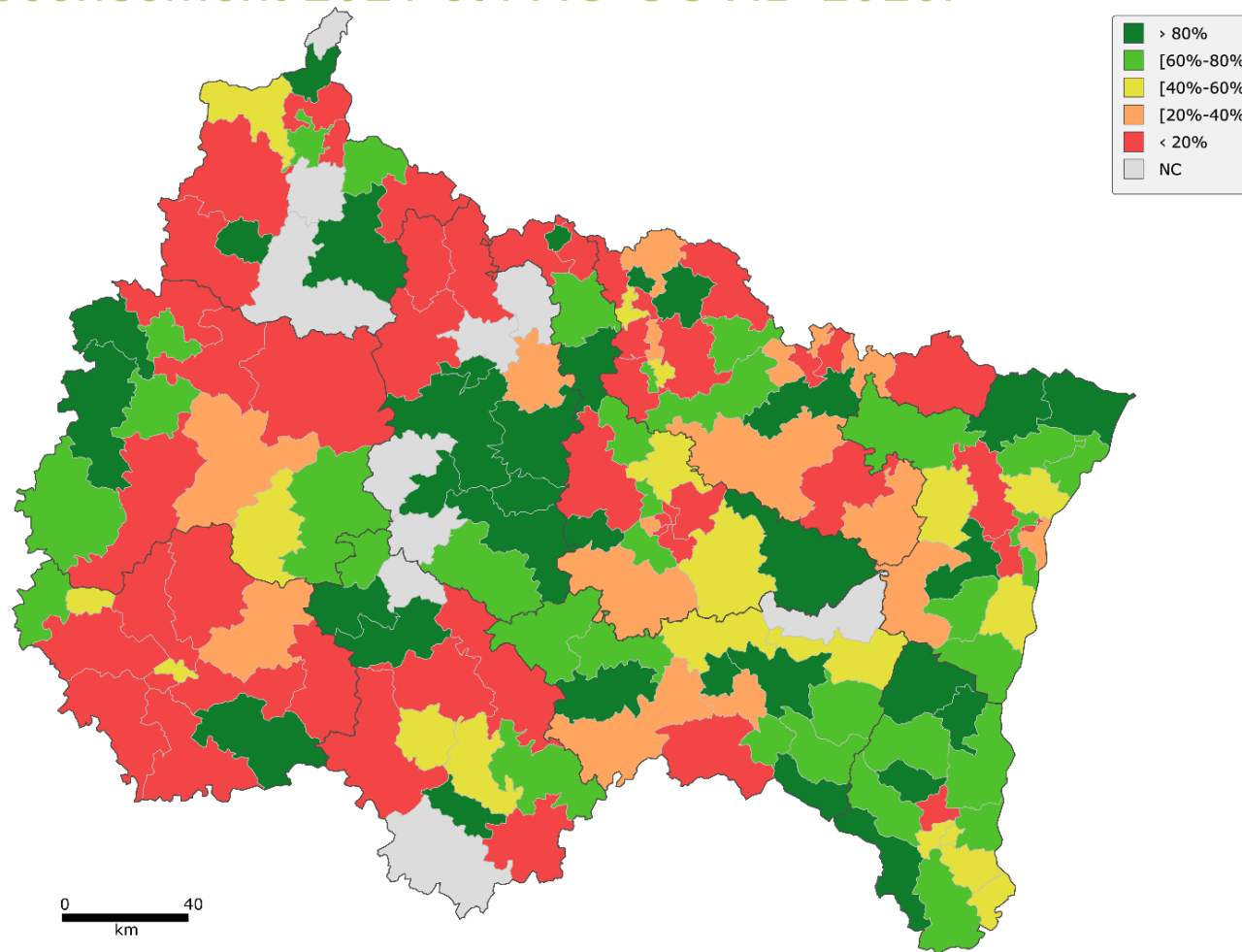
Répartition des ESMS participant par département en % de lits et places.

Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020



Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton en % de lits et places

Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020.



Parmi les 554 ESMS participant au Recensement 2021 et au PAO-COVID 2020 (sur 781 ESMS en GE), 290 ESMS (52,3%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH).



Répartition des interventions réalisées en ESMS en 2020

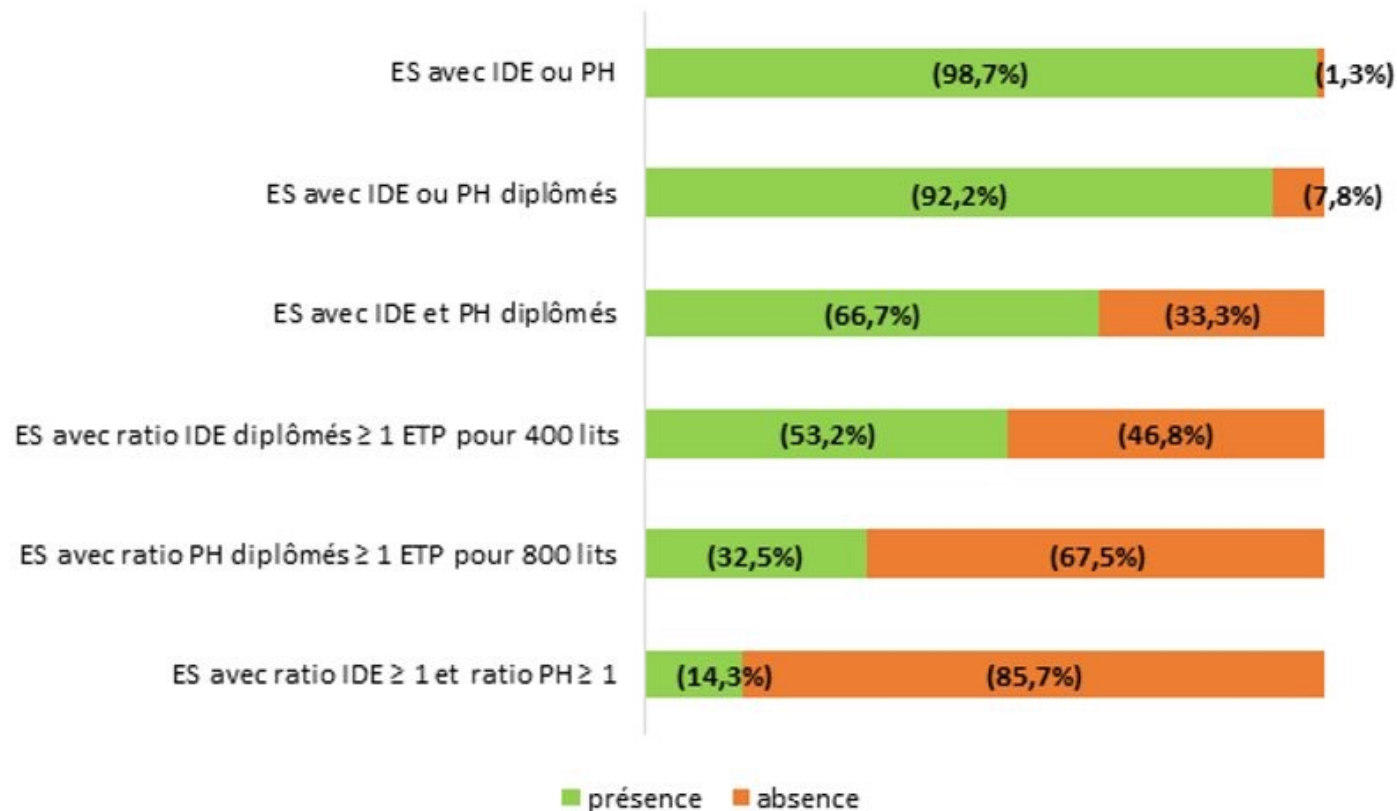
Les résultats suivants ont été calculés pour les 166 ESMS inclus dans le volet sanitaire du recensement avril 2021 (les EOH des ES ont rattaché les ESMS où elles interviennent).

Type d'intervention	ESMS
	n (%)
Gestion d'épidémie	159 (95,8)
Visite sur site	157 (94,6)
Formation des professionnels	155 (93,4)
Rédaction/diffusion de protocoles	154 (92,8)
Surveillance environnementale	153 (92,2)
Evaluation, audit	149 (89,8)
Surveillance épidémiologique	146 (88,0)
Promotion de la vaccination	131 (78,9)
Signalement	130 (78,3)
Aide à l'achat de matériel/EPI	122 (73,5)
Formation des intervenants	99 (59,6)



Répartition des ES en fonction de la présence de professionnels dédiés à la PIAS

Données pour 231 ES avec EOH



- Seuls **33 ES (14,3%)** disposent d'une **EOH complète**, c'est-à-dire avec au moins un ETP IDE diplômé pour 400 lits et au moins un ETP PH diplômé pour 800 lits et places.
- Parmi les 258 professionnels médicaux et paramédicaux, 182 (**70,5%**) **sont diplômés en prévention des IAS**



Initiatives locales

- Des **initiatives locales** sont nées durant la période COVID à Charleville-Mezière, Reims, Nancy, Mulhouse
- Non pérenne en raison de difficultés de **financement, recrutement, formation, encadrement, temps dédié au secteur médico-social ...**



Action 3. Scénario pour le Grand Est ?



Travaux à rendre le 30 Juin 2021 ...

Merci pour votre attention et à votre disposition si questions 😊

